

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Relevé de conclusions - Jeudi 19 décembre 2024

Présents :

Représentants des familles :

Madame CHILL Muriel,
Mme DE LA CRUZ Yolande, présidente du CVS et administratrice au Conseil d'administration
Mme DUEZ Michèle,
Mme LAIR Mireille, vice-présidence du CVS
M. WEINLING Christian

Représentants des résidents :

Monsieur AGOGUE Jean-Paul, administrateur au Conseil d'administration
Mme COLLET Agnès
Mme FEUILLET Nicole
Mme TRAINSON Paulette

Autres personnes présentes :

Madame BELFILS, directrice
Madame CHAMPEROUX, animatrice
Madame COUTANT, secrétaire d'instance
Madame DUBAIL Sophie, cadre de santé
Madame JULIEN, représentante du personnel
Madame MARTINEAU, infirmière coordinatrice

Mme DE LA CRUZ ouvre la séance à 15h10 et propose de commencer par un tour de table afin que chacun se présente suite aux dernières élections des représentants des familles.

Ordre du jour :

1. Approbation du dernier compte-rendu :

En l'absence de remarques, le compte rendu du dernier conseil de vie sociale est adopté.

2. Élections au sein de l'instance

Mme BELFILS annonce que suite aux élections des représentants des familles organisées le 3 octobre dernier, cette première réunion doit voir se dérouler l'élection du président du Conseil parmi les représentants des familles ainsi que celle du Vice-Président.

Mme DE LA CRUZ, qui faisait partie du précédent conseil, se porte candidate et avance que le contact facile avec la direction motive le renouvellement de sa candidature. En l'absence d'autres candidats, Mme DE LA CRUZ est élue présidente à l'unanimité.

Quant à la vice-présidence, Mme LAIR se porte candidate. Elle est élue vice-présidente à l'unanimité.

3. Désignation des membres du Conseil de Vie Sociale pour siéger au Conseil d'Administration

Mme BELFILS précise qu'il faut désigner 2 personnes titulaires. En l'espèce, si la personne est absente, elle n'a pas de suppléant et cela peut pénaliser l'atteinte du quorum. Il y a quatre réunions dans l'année : janvier, avril, juin et octobre. Les sujets abordés sont plus techniques et stratégiques que ceux présentés en CVS.

Mme DE LA CRUZ aimerait pouvoir continuer à y siéger, en tant que représentante des familles. Idem pour M. AGOGUE qui se propose pour continuer à y représenter les résidents. Il maintient que les réunions l'après-midi sont plus faciles à programmer pour lui.

N'ayant pas d'autres candidatures, les 2 administrateurs se proposant sont ainsi désignés.

4. Questions des familles et des résidents

Les questions adressées sur la messagerie du C.V.S. cvs@ehpad-labourdaisiere.fr sont transférées au fur et à mesure aux membres du conseil. Cette adresse, ainsi que l'existence d'une boîte aux lettres au rez-de-chaussée, seront rappelés dans chaque édition du Petit Journal.

FAMILLES

- Occupation des places réservées aux personnes à mobilité réduite : un rappel sera fait par mail aux familles quant à l'utilisation abusive de ces places.
- Planche du trottoir : lors de la randonnée organisée par l'Association des résidents et amis de la Bourdaisière, une planche avait été installée à l'arrière du bâtiment afin de permettre aux fauteuils de passer le petit trottoir. Mme BELFILS précise que cette planche a en effet été retirée car d'une part, elle n'était pas sécurisée, les balades ne sont pas prévues jusque-là, et d'autre part, cela fait rouler les fauteuils sur une voie de circulation (véhicules du SSIAD, de livraison, camions poubelle...). Néanmoins, cette question ayant été posée à plusieurs reprises, un aménagement sera revu en réunion de service afin d'étudier un circuit envisageable.
- Accès au bar à boissons : depuis quelques semaines dans chaque étage, des 'bars à boissons chaudes' ont été installés près des salles à manger. Ces boissons en libre-service sont installées dès le matin et refaites pour l'après-midi. Dans le cadre de la démarche Montessori, des pichet thermos® adaptés ont été choisis afin de permettre au plus grand nombre de se servir en autonomie. Concernant le distributeur de boissons demandés par les familles, Mme BELFILS signale que la machine à café installée à l'accueil n'est en elle-même pas rentable. Les distributeurs de boissons fraîches le sont encore moins. Cela n'est donc pas envisagé.
- Une famille relate également le manque de personnel qui engendre des levers et des couchers tardifs. Elle propose d'alterner les couloirs pour permettre à chaque résident d'être parfois 1^{er}, parfois derniers. Sabine MARTINEAU précise que de

nombreuses contraintes (horaires, médicales, toilettes, médicaments) ne permettent pas de modifier beaucoup ce roulement.

- Concernant le ménage, Mme DE LA CRUZ constate une nette amélioration. Les effectifs sont en effet sereins malgré 1 arrêt maladie. L'établissement a désormais une équipe fidèle, ce qui n'était pas arrivé depuis plusieurs années.
- Les familles sont unanimes pour complimenter le projet Break Dance adapté. Véronique CHAMPEROUX rappelle que 12 à 14 résidents se rencontrent chaque mardi après-midi en salle à manger du rez-de-jardin pour promouvoir l'activité physique adaptée en EHPAD. L'intervenant, Luis, est danseur - éducateur et sait comment aborder les résidents. Mme TRAINSON, résidente, confirme que lors de premières séances, les gestes étaient difficiles à répéter, et que désormais, elle s'en sort bien mieux. Ces séances sont également l'occasion de partager les goûts musicaux de chacun. Le 17/12 les participants ont proposé une animation flash dans chaque étage, le personnel s'est également intégré au petit groupe. Il s'agissait d'une première représentation, extrait de ce qu'ils ont appris.
- Mme CHILL, qui vient parfois déjeuner sur place, tient à féliciter l'équipe hôtelière pour le dressage de la table et la qualité du service. Elle regrette cependant le manque de communication avec le médecin traitant et se raccroche aux infirmières. Mme DUBAIL rappelle qu'elle peut contacter directement le cabinet et avoir une relation directe avec le médecin.

RÉSIDENTS

- Certains résidents du rez-de-chaussée tiennent à signaler que les repas sont souvent trop rapides. Le fromage, le dessert ainsi que le café sont parfois servis en même temps et le fromage est mis dans la même assiette que le dessert.
- Mme TRAINSON propose par ailleurs qu'une panier à pain soit mise sur la table plutôt que le pain soit servi d'office à chaque résident.
- Mme FEUILLET signale que les menus ne sont pas assez variés à son goût. Mme BELFILS précise que ceux-ci sont travaillés en commun entre les EHPAD de Montlouis et Bléré et de leur diététicienne.
- Mme COLLET dit manger froid le soir malgré la cloche mise sur son plateau et constate trop de pâtes au menus.
- M. AGOGUE regrette que les pâtes servies le soir soient dures et Mme COLLET a l'impression que le jambon est réchauffé au micro-ondes. Mme MARTINEAU exprime sa surprise, car l'utilisation du micro-ondes est interdite. La chaleur se fait dans les chariots de maintien en température avec une partie froide et une partie chaude. Constatant toutes ces remarques, Mme BELFILS rappelle aux résidents qu'il existe une commission des menus, qui se tient 3 fois par an permettant d'exprimer tout cela.

5. Démarche qualité

Géraldine LEFOYE, qualitiicienne ayant pris ses fonctions à l'EHPAD depuis 1 an, présente les résultats de l'enquête de satisfaction envoyée aux familles fin septembre. Cette

enquête portait sur tous les aspects de l'accueil du résident (restauration, soins, vie quotidienne, accueil. Le score final est de 3,96 / 5. Les résultats seront mis en ligne sur le site internet. La fréquence des douches est évoquée, une résidente signale qu'une douche hebdomadaire est suffisante dans son cas, mais elle est consciente que les habitudes changent. Mme FEUILLET demande pourquoi nous n'embauchons pas plus de personnel. Mme BELFILS répond que nous ne décidons pas du nombre de postes affectés dans les services, c'est l'Agence Régionale de la Santé qui attribue le ratio de personnel soignant en fonction de l'autonomie évaluée des résidents. Elle en profite pour rappeler qu'il est possible, contre rémunération, d'embaucher une aide à domicile pour des services supplémentaires au sein de l'EHPAD. Il suffit pour cela de le signaler à l'équipe d'encadrants afin de coordonner au mieux les interventions avec celles du personnel de l'EHPAD.

Concernant l'enquête de satisfaction menée auprès des résidents, le taux de satisfaction global est de 84%. Les points positifs qui en ressortent sont l'installation de la chambre, le respect de l'intimité ou encore, le sentiment de sécurité.

Sur les points négatifs, nous retrouvons les repas, le temps de réponse aux appels ou encore, la non présentation de la charte des droits et libertés de la personne accueillie.

L'enquête n'est pas encore terminée, le bilan définitif sera présenté en C.V.S.

Groupe de travail sur la bientraitance : 2 représentants des familles aux CVS se proposent pour participer à ces groupes de travail : Mme DE LA CRUZ et Mme LAIR. Ils se rencontreront le 04/03/25 à 14h00.

Un comité éthique rassemblera une équipe pluridisciplinaire pour évoquer des situations complexes et inédites et répondre aux questions qui en découlent. Selon la thématique présentée, les membres du C.V.S pourront y être conviés. Mais dans un 1^{er} temps, il va plutôt d'adresser aux professionnels.

Évaluation externe 2025 : dès le mois de février, un travail préparatoire à l'évaluation externe de l'établissement sera opéré. Un prestataire extérieur viendra voir les résidents début décembre ainsi que les représentants des familles et évaluera la qualité des services et notamment, celle de l'accompagnement. Mme DE LA CRUZ trouve que ces évaluations permettent d'avoir un avis extérieur sur des pratiques souvent prises par habitudes, cela permet une remise en question toujours bénéfique.

6. Tarifs 2025 :

Le tarif Hébergement 2025 va baisser conformément à l'arrêté du Conseil départemental : passage de 65,78€ appliqués depuis le 1^{er} août 2024 à 64,11€ au 1^{er} janvier 2025 (montant du tarif moyen 2024 s'il avait été appliqué dès le 1^{er} janvier 2024). Dans le courant de l'année, il sera amené à augmenter de nouveau, mais de façon moindre que l'année dernière. Il est à noter que vu la situation déficitaire de l'EHPAD, une étude est en cours sur les tarifs différenciés afin d'appliquer un tarif plus important pour les nouveaux résidents ne bénéficiant pas de l'aide sociale.

Le tarif dépendance quant à lui sera réévalué dans le courant du 1^{er} trimestre d'après le Conseil départemental.

Mme DUEZ demande comment savoir qu'un résident change de GIR. Mme BELFILS répond que l'évaluation, qui est faite dans les 3 semaines suivant l'entrée, est refaite chaque année par le médecin coordonnateur. Le changement de GIR apparaît sur la facturation une seule fois en début d'année.

Les familles rappellent que les factures adressées par la pharmacie SIRVIN sont trop peu fréquentes et se retrouvent avec des montants élevés à payer. Par ailleurs, Mme LAIR signale qu'il faut en outre être vigilant quant au détail de ces mêmes factures.

Les repas visiteurs changent également de tarif en semaine passant ainsi de 10,50 € à 11€ du lundi au samedi. Ceux du dimanche et des jours fériés restent à 16€. La nuitée à 35€ a été supprimée, la chambre qui y était dédiée est désormais réservée aux Hébergements Temporaires en Sortie d'Hospitalisation. Les copies sont à 0,15 € et l'abonnement téléphonique reste à 12€.

7. Animations socio-culturelles

Une nouvelle médiatrice animale a commencé ses interventions en septembre, elle possède une large variété de petits animaux (lapins, cochons d'Inde, colombes) et également un chien. Elle se rendra 1 fois par mois en visite auprès des résidents de l'EHPAD, et une autre fois à l'Unité Protégée. Ces interventions sont financées en partie par l'Association des Résidents et Amis de la Bourdaisière.

Un chien visiteur, Tomey, vient à l'EHPAD chaque lundi entre 16h00 et 17h00 depuis septembre également.

Une séance d'équithérapie est proposée tous les 2 mois.

L'école primaire Jules Ferry de Montlouis, est venue à l'EHPAD dans le cadre de son projet média sur la création d'un journal télévisé.

Lors des semaines bleues, un spectacle musical a permis de récolter des fonds pour l'association.

Des enfants accueillis au Centre Culturel la Passerelle sont venus en atelier commun avec les résidents, ainsi que l'association Montlouisiennne La P'tite Brosse, qui compte parmi nos nouveaux partenaires.

Le Repas des Séniors a vu se rendre 20 résidents à l'Espace Ligéria pour le rendez-vous annuel des habitants de plus de 70 ans.

Un spectacle a été proposé aux résidents par les enfants du personnel.

Un repas de l'avent courant décembre comme chaque année et le 31/12, pour fêter la fin de l'année, un intervenant musical proposera un karaoké.

Les élèves pratiquant l'équitation aux Écuries d'Anadé de Montlouis ont réalisé à l'occasion de leur goûter de Noël des petits cadeaux, dessins, ou encore créations à l'encontre des résidents qui se rendent en équithérapie.

3 séances de yoga du rire ont également été proposées en fin d'année et offertes par les Blouses Roses.

8. Actualités - Ressources humaines

Service annexes :

Les services technique, hôtelier et bionettoyage sont au complet. En lingerie, il y a eu un changement en septembre d'un poste aménagé à temps complet (départ en retraite) en poste à temps partiel (60%).

Par ailleurs, au service administratif, un renfort au service Ressources Humaines a été mis en place depuis le mois de juillet et de jusqu'à fin janvier 2025 pour faire face au changement de logiciel.

Soins :

Les postes de faisant fonction d'aide-soignant sont tous pourvus de même que les aides-soignants.

6 vacataires ont permis de faire face aux arrêts maladie de courte durée, pour un total de moins d'un Équivalent Temps Plein par mois. L'usage de personnels intérimaires est le dernier recours et se fait beaucoup moins fréquemment depuis la rentrée de septembre.

Une apprentie aide-soignante est arrivée en septembre, un autre termine son contrat fin janvier mais poursuivra ses fonctions à l'EHPAD

Le Medecin Coordonnateur quant à lui poursuit ses fonctions jusqu'en juin 2025 à mi-temps.

En études promotionnelles, une école d'aide-soignante se termine en décembre une autre infirmière sera diplômée en juillet 2025 ainsi qu'une aide-soignante.

SSIAD :

Une nouvelle infirmière coordinatrice est arrivée depuis le mois de mai. Il manque à ce jour 2 postes d'aides-soignants, la prise en charge des usagers a été réduite en conséquence. Un vacataire est disponible pour les périodes de congés ou des difficultés qui surviennent le week-end.

En animation, un poste en service civique a été recruté depuis le mois d'octobre et jusqu'à fin mai 2025.

Un forum organisé par France Travail a permis de gagner quelques contacts pour des remplacements.

Mme CHILL tient à souligner l'amabilité de l'ensemble du personnel et le sourire apporté aux résidents.

9. Questions diverses :

M. WEINLING souhaite que l'on communique aux familles, peut-être au moment de l'admission, l'organisation type d'une journée pour les résidents.

Mme JULIEN présente le fonctionnement du Pôle d'Activités et de Soins Adaptés. Les résidents accueillis au sein du PASA ont leur planning de la semaine affiché dans la chambre.

M. AGOGUÉ rappelle qu'il reste encore trop de lumières allumées sans raison et que persiste le problème d'approvisionnement en gants de toilette.

Mme DUEZ souhaite communiquer aux représentants qu'il est parfois possible d'obtenir des aides financières auprès des caisses de retraite. Elle a elle-même adressé un courrier et reçu une réponse favorable.

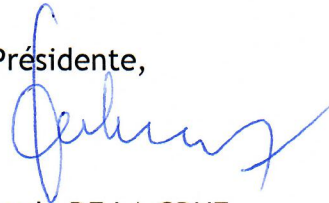
L'ordre du jour étant épuisé, Mme DE LA CRUZ remercie l'EHPAD de faciliter l'organisation de cette réunion et clôture la réunion à 17h00.

Les prochains rendez-vous sont programmés :

- Lundi 3 mars à 15h00
- Jeudi 3/07 à 15h00
- Jeudi 20/11 à 15h00

La réunion des familles aura lieu le lundi 19/05 à 14h30.

La Présidente,



Yolande DE LA CRUZ